

Durcisseur Kelmar® RC (Partie B)

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Durcisseur Kelmar® RC (Partie B)
Autres moyens d'identification	N/A
Famille du produit	Durisseur d'Époxy
Usage recommandé	Pour une utilisation en tant que revêtement dans des zones soumises à la circulation légers moyennes telles que les installations de fabrication, les écoles, les hôpitaux et les espaces industriels propres.
Restrictions d'utilisation	Ce produit est conçu comme partie d'un système en deux parties et doit être mélangé, selon les instructions du fabricant, avec le produit de partenaire approprié avant l'utilisation.
Identificateur du fabricant/fournisseur	R&D Technical Solutions Ltd., 7000 Davand Drive, Mississauga, ON, L5T 1J5, 905-795-9900, www.rdsolutions.ca
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 HR

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Corrosion cutanée - catégorie 1B; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Mutagénicité sur les cellules germinales - catégorie 1; Toxicité pour la reproduction - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 2; Dangers aigus pour le milieu aquatique - catégorie 1; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au foetus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques; entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de prudence :

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du

visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P314 Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Stockage :

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Note :

60-70

% du mélange consiste en composant(s) de toxicité aiguë inconnue (par inhalation).

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
4-Nonylphenol, branched (mixed isomers)	84852-15-3	60-75	
Benzyl alcohol	100-51-6	7-10	
Triethylenetetramine	112-24-3	6-10	
Aminoethylethanolamine	111-41-1	3-5	
Morpholine, 4-aminopropyl-	123-00-2	1-4	

Notes

Toute concentration présentée comme une gamme est de protéger la confidentialité ou en raison des variations de lot.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Prendre des précautions afin d'assurer sa propre sécurité avant de tenter un sauvetage (p. ex. porter l'équipement de protection approprié). Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Un traitement spécifique est nécessaire.

Ingestion

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien

administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec les yeux : le contact cause de graves brûlures accompagnées de rougeurs, de gonflement, de douleur et d'une vision floue. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter. En cas de contact avec la peau : le contact peut causer de la douleur, des rougeurs, des brûlures et des vésications. Peut causer des cicatrices permanentes. Sensibilisant cutané. Peut causer une réaction cutanée allergique chez certains personnes. Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer une réaction allergique. Les symptômes comprennent les rougeurs, les éruptions cutanées, des démangeaisons et un gonflement. Cette réaction peut se répandre des mains ou des bras au visage et au reste du corps. Des expositions répétées vont aggraver la réaction. En cas d'inhalation : peut causer une grave irritation du nez et de la gorge.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Peau, yeux, système respiratoire.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau direct, peut provoquer un incendie de se propage.

Dangers spécifiques du produit

Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu. Contenir l'eau de ruissellement si possible - peut causer des dommages à l'environnement.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le

même risque que le produit déversé.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le rejet dans l'environnement. Dispositions générales relatives à l'hygiène nE PAS fumer sur les lieux de travail. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, bien ventilé. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de donnée de sécurité.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Le niveau de risque de ce produit est relativement bas. Une ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Les matériaux convenables sont les suivants : polychloroprène, caoutchouc de nitrile. Des gants résistant aux produits chimiques et imperméables conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manipulation.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide huileuse jaunâtre. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	d'amine
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	>= 100 °C (212 °F) (en vase clos) (Benzyl alcohol)
Taux d'évaporation	Pas disponible

Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.963 à 20 °C (68 °F)
Solubilité	Pas disponible dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible
Tension superficielle	Pas disponible
Température critique	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Hautes températures.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), alcools (p. ex. éthanol), aldéhydes (p. ex. acétaldéhyde).

Produits de décomposition dangereux

Peut comprendre, mais sans s'y limiter: monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; ammoniac corrosif et inflammable; oxydes d'azote.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée pour le produit lui-même. Les valeurs de toxicité (ATE) sont calculées sur la base des valeurs de toxicité des composants individuels de ce produit.

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; inhalation.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Triethylenetetramine	Pas disponible	1716 mg/kg (rat)	1465 mg/kg (lapin)
Aminoethyléthanolamine	51.3 mg/m3 (rat) (vapeur)	~ 2000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

4-Nonylphenol, branched (mixed isomers)		1412 mg/kg (rat)	2140 mg/kg (lapin)
Benzyl alcohol	> 4.168 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	1230 mg/kg (rat)	2000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Il existe des preuves limitées d'une corrosion de la peau. Le contact peut causer de la douleur, des rougeurs, des brûlures et des vésications. Peut causer des cicatrices permanentes.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Le contact cause de graves brûlures accompagnées de rougeurs, de gonflement, de douleur et d'une vision floue. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Cause irritation du nez et de la gorge.

Absorption par la peau

Cause des brûlures thermiques. Un contact prolongé ou étendu avec la peau peut entraîner l'absorption de quantités potentiellement nocives.

Ingestion

Peut causer irritation ou brûlures graves à la bouche, la gorge et l'estomac.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer effets semblables à ceux d'une exposition à Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique tel que décrits ci-dessus. Peut causer effets sur le système nerveux central. Peut causer lésions pulmonaires.
(Triethylenetetramine)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. L'expérience sur les humains montre une réaction cutanée allergique (sensibilisation de la peau) dans de rares cas à la suite d'une exposition sur les lieux de travail. (Triethylenetetramine) chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer une réaction allergique. Les symptômes comprennent les rougeurs, les éruptions cutanées, des démangeaisons et un gonflement. Cette réaction peut se répandre des mains ou des bras au visage et au reste du corps. Des expositions répétées vont aggraver la réaction.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
4-Nonylphenol, branched (mixed isomers)	Groupe 3			
Benzyl alcohol	Non évaluée	Non listée	Non listée	

N'est pas réputé cancérogène.

Signification des abréviations

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. Groupe 3 = Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Des études sur des animaux montrent des effets sur la descendance. Cependant, ces effets n'apparaissent que dans les cas de toxicité maternelle significative. Peut causer des effets sur l'enfant à naître selon des preuves limitées.

Fonction sexuelle et la fertilité

Contient des composants qui ont été montrés à interférer avec la fertilité, dans les études animales.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Peut être mutagène, selon des preuves limitées.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ce produit n'a pas été testé. Les énoncés de valeurs de toxicité ont été déduite des propriétés des différents composants.

Écotoxicité

Très toxique, avec des effets persistants sur la vie aquatique,. (4-Nonylphenol, branched (mixed isomers))

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Triethylenetetramine	330 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures; statique)	31.1 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; statique)	20 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata (algue); 72 heures; semi-statique)	
4-Nonylphenol, branched (mixed isomers)	0.128 mg/L (96 heures; régime dynamique)	0.085 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; statique)	1.3 mg/L (Desmodesmus subspicatus (algue); 72 heures; statique)	
Benzyl alcohol	460 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures)	230 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		700 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata (algue); 72 heures; statique)

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
Triethylenetetramine	1.9 mg/L (21 jours; semi-statique)			
Benzyl alcohol	51 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours)			

Persistante et dégradation

Ne se dégrade pas rapidement, selon les essais quantitatifs. (4-Nonylphenol, branched (mixed isomers))

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit ou ses produits de dégradation devraient être bioaccumulables. Facteur de bioconcentration chez les poissons : ~740. (4-Nonylphenol, branched (mixed isomers))

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux est sous la responsabilité de l'utilisateur. Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Identificateur du produit : Durcisseur Kelmar® RC (Partie B)

Date de préparation

Page 07 de 08

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	UN3145	Alkylphenols, Liquid, N.O.S. ((Nonyl Phenol))	8	II
US DOT	UN3145	Alkylphenols, Liquid, N.O.S. ((Nonyl Phenol))	8	II
IMO (Marine)	UN3145	Alkylphenols, Liquid, N.O.S. ((Nonyl Phenol))	8	II

Dangers environnementaux Polluant marin (4-Nonylphenol, branched (mixed isomers))

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 3 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0

Selon : 4-Nonylphenol, branched (mixed isomers)

FDS préparée par Compliance & Documentation Coordinator

Numéro de téléphone 905-795-9900

Date de la plus récente version révisée le 10 mai, 2016

Signification des abréviations CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Références CHEMINFO database. Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS).
Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Available from Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS).

Avis Il est de la responsabilité de l'utilisateur de consulter toutes les informations concernant ce produit et des matériaux associés , dépendant des conditions de fabrication et les processus connexes . Au meilleur de notre connaissance toutes les informations et recommandations de cette publication sont exacts (à la date de publication) . LES INFORMATIONS CONTENUES DANS NE PEUT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UNE GARANTIE , EXPLICITE OU AUTRE

Identificateur du produit : Durcisseur Kelmar® RC (Partie B)

Date de préparation

Page 08 de 08